TERR'EVILLES
AMAP DE MEREVILLE ET ALENTOURS

CR de l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Samedi 17 mars 2018

Sur les 65 adhérents enregistrés au jour du 31 décembre 2017, 7 sont présents ainsi que les membres du bureau et notre maraicher Florent Sebban.
sont représentés par un pouvoir.

I. Rapport moral de la présidente :

- En expliquant ce qu'est une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), Aly ELHADI rappelle l'organisation de Terré'villes qui existe depuis le 2 février 2013.
- Fin décembre : 65 adhérents avec 37 parts de légumes chaque semaine.
- Les autres contrats : cresson/volailles-lentilles-lin-huile de cameline/tisanes-aromates/ farines/fromages de chèvre/œufs/viande de bœuf-veau/ viande d'agneau/pain. Projet en cours pour un contrat fruit année 2019.
- Elle cite la composition du conseil d'administration et du bureau qui se réunit chaque mois.
- Elle rappelle les manifestations organisées(ou en partenariat) : fête de la Ferme Sapousse, fête de la courge, forum des associations, marchés de Noël… et des ateliers pédagogiques directement à la ferme Sapousse.
- Elle rappelle les manifestations régionales et communales où Terr'évilles était présente : foires, forums d'associations, marchés de Noël etc.
- Elle souligne également l'importance de l'adhésion au réseau Amap Ile de France et de notre présence aux réunions interAMAP OYES. La lettre d'information du réseau sera de nouveau envoyée aux adhérents chaque mois.

Fin 2017, 13 adhérents ont arrêté le contrat légumes dont certains ont intégré l'AMAP de Guillerval.

Cf. pièce jointe du rapport moral détaillé.

II. Rapport financier :

Odile Delatouche rapporte les chiffres liés au compte de l'Association.
Au 1 er janvier 2018, le compte est créditeur de 1623.20 euros.
Les débits 2017 : 34.5 euros de fournitures correspondant aux gobelets de la fête de la ferme, 628.66 euros pour les manifestations diverses (25 euros pour l'AG 2017, 297.68 euros pour la fête de la ferme, 266.70 euros pour la fête de la courge, 31.20 euros pour la dégustation de pain et 18.20 euros pour la dégustation de fromages). Total des dépenses : 1013.18 euros.

Adhésions : 1230 euros.
Le solde au 31 décembre 2017 est de 240.02 euros.

Les comptes sont consultables par tous les adhérents.

III. Quitus au bureau :

Le rapport d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

IV. Élection des membres du bureau :

Par souci démocratique, le conseil d'administration est sortant en totalité.
Se représentent :
Jacqueline BABILLON, Marie COIC, Odile DELATOUCHE, Aly ELHADI, Christèle PACEY, Maryvonne TOURNEUR, Justine GEORGELIN.
Démissionnent :
Claire BOUCHEZ, Shirley COQUAIRE, Florence MARCON, Florence KARKOWSKI.
Se présentent :
Gaëlle FRANSOIS, Patrick FERRY et Evelyne GRANDVAL.
Toutes sont élues à l'unanimité.
Un conseil se tiendra le mercredi 28 mars pour la composition du bureau.

V. Intervention de notre maraîcher.

Florent rappelle l'importance de cet échange et son émotion de la partager car c'est grâce au dynamisme des adhérents et bénévoles que ce modèle d'agriculture devient pérenne.

- **Les points marquants de l'année 2017 et projets 2018 :**

- Bonne année climatique en comparaison à 2016 ou inondation ont été un problème pour les cultures. En 2017, de bonnes récoltes sur toute la saison et donc de bonnes conditions de travail.
- Humainement, une année compliquée du au désistement de dernière minute du candidat à la couveuse. Distribution pour l'AMAP d'Arpajon à 2 eu lieu de trois personnes. Mais avec l'arrivée d'Alexandra en couveuse, les parts de récoltes sont désormais réparties comme suit : 90 parts pour les AMAP de Méréville, Pussay et Morigny par Florent et Sylvie et 35 parts pour Arpajon par la couveuse.
- 125 parts de récolte au total.
- Les plantes aromatiques et médicinales continuent à être distribués dans divers AMAP et Sylvie souhaite diversifier son offre avec une proposition de sirop (verveine, thym) et peut être de liqueur.
- Plantation de 800 arbres avec l'aide de nombreux adhérents malgré la pluie et projet de plantation de 3000 arbres supplémentaires dans les 3 années à venir.
- Plantation de cassis et groseilliers.
- Réflexion sur infrastructures agro écologiques/amélioration de la ferme et de son environnement : haies, fleurs, mares… notamment avec l'aide des étudiants en écologie.
- Partenariat avec école élémentaire de Méréville continu.
- Partenariat avec *le ptit fournil* depuis janvier pour l'élaboration de pain de saison qui changerait toute les 6 semaines (patates douces/cresson, courges/mie etc.).

La saison 2018 démarre difficilement avec beaucoup de pluie et de gel ainsi les semis ont pris du retard ce qui risque d'entrainer un retard sur la récolte des légumes de printemps.

- **Charges de la ferme :**

- Total des charges est de 145 006 euros. La comptabilité est effectuée par les paysans avec l'aide d'un groupe de paysan et avec l'achat d'un logiciel.
- MSA : charges sociales représentent 12% des frais.
- Charges de productions (eau, semence, terreau etc.) : 12%.
- Encadrement de la couveuse par *le champ des possibles* : 2%.
- Travail à façon entraide : 3%.
- Cagnotte coup dur (nouvelle motteuse) : 3%.
- Energie : 3%. Nos maraichers passent par ENERCOP qui est plus éthique (énergie non nucléaire) mais plus cher.
- Entretien du matériel : 2%.
- Loyer : 1% (1300 euros annuelle à la mairie).
- Salaire et rétribution : 35 % (salaire de 1700 euros net pour 55 heures de travail par semaine).
- 4500 euros de la PAC.
- CA tisanes 8500 euros.

Le calcul d'une part de récolte se fait donc sur le cout global de la production de légumes soit 132 006 euros divisé par le nombre de parts de récolte (125) soit un coût annuel de 1056 euros (20.31/semaine).

- **Projets 2018 :**

- Choux à choucroute, fût.
- Questionnement autour de la récolte de patates douces mais cela prend de la place sous serre donc à réfléchir pour l'année 2019.
- Partenariat avec les étudiants en électrotechnique du lycée de Dourdan pour la mise aux normes des diverses installations sur la ferme notamment l'agrozouk (installation recharge solaire) et mise en place d'un lit de désherbage.

VI. Echanges.

- Echange autour de la fête de la ferme, de l'installation d'un chapiteau et de l'accueil de l'humoriste Ben.
- Partage de la vision permaculturelle qui pourrait être une voie à suivre (association de légumes pour optimisation de place sous les serres ; melon/haricots).
- Partenariat Silo/AMAP Méréville. Le gérant du silo souhaiterait préparer des soupes avec produits locaux et bio et ainsi parler de l'AMAP à ses propres adhérents. Soit cela serait prélever sur le panier des adhérents, soit le Silo se met en partenariat direct avec la ferme Sapousse.

L'association propose de clôturer l'assemblée générale.